

Ruelle-sur-Touvre

Un nouveau quartier



**Michel Broncy, André Portalis, élus, collaborateurs DCNS et acteurs de la SAEML.
photo C. O.**

Avant la séance du Conseil municipal, le jeudi 30 juin, le maire, Michel Broncy, avait organisé avec André Portalis, directeur de DCNS, un rendez-vous sur le site des Seguins et des Ribereaux pour présenter le projet d'aménagement de la nouvelle ZAC (Zone d'aménagement concerté). Sur 31 hectares englobant 7 ha de lit de la Touvre, il reste un secteur à aménager de 24 ha. L'objectif est de transformer et recomposer les deux îlots qui seront constitués de 17 900 m² en 180 à 220 logements et de 24 500 m² d'activités de service.

Tout ce secteur appartenait en grande partie à DCNS, au Grand-Angoulême et à des emprises privées industrielles. Les études de faisabilité, le montage du dossier, l'acquisition des terrains ont été confiés en 2005 à la SAEML (Société anonyme d'économie mixte locale), Territoires Charentes qui, comme le maire, se réjouit aujourd'hui de voir enfin le bout du tunnel.

Alain Brouté, aménageur de la SAEML explique : « Le calendrier a été inhabituellement long. Un tel programme prend normalement six ans, nous en avons passé cinq à trouver l'équilibre du budget, à cause

de la complexité de ce foncier industriel - l'état de pollution des sols entraînant des surcoûts importants - et du désengagement de la Défense sur des subventions, protection de la Touvre dans le cadre de Natura 2000... »

La question du bâtiment 87

Aujourd'hui, pour citer Michel Broncy : « Il y a un acheteur, un vendeur, un périmètre et un prix, le projet est viable, c'est un enjeu capital pour le développement communal. » Une opération de 9, 632 millions d'euros qui s'équilibre avec la vente des terrains (140 €/m² pour les logements, 120 € pour les activités) qui seront cédés à des privés selon un cahier des charges bien précis.

Les espaces publics (voiries, espaces verts) seront cédés à la commune gratuitement. Reste un point noir sur le périmètre DCNS, le bâtiment 87 de 2 000 m². Patrick Lemerdy architecte urbaniste ne manque pas d'idées, mais le maire s'inquiète : « Une réhabilitation risque d'être hors budget pour notre commune. »

André Portalis au nom de DCNS s'affirme comme le premier partenaire de la municipalité dans cette réalisation et espère éviter « la triste perspective d'une démolition ».

Le soir même, plusieurs délibérations sur l'aménagement du site Ribereaux/Seguins ont été approuvées sans les trois voix contre de l'opposition de Guy Peronnet.

Rien ne peut plus s'opposer à ce projet qui faisait partie du programme de la liste aujourd'hui majoritaire lors des élections de 2008. L'engagement a été tenu.